

# AVIS N° 133 - 2018 / BRVM / DG

-----  
**Mardi 21 août 2018, jour férié**  
-----

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N° 257-2017/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2018, le **mardi 21 août 2018, Fête de la TABASKI (Aïd El Kebir)**, étant décrété férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le **mercredi 22 août 2018**.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 17 août 2018

Pour le Directeur Général,  
Le Directeur du Département des  
Finances, de l'Administration et des  
Ressources Humaines,  
Chargé de l'Intérim

Maxime DESSOU



Maxime Dessou